

**FICHE DE RÉSERVATION RESTAURANT SCOLAIRE et MERCREDIS NOVEMBRE 2024**

 Nom, Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
 Régime spécifique : \_\_\_\_\_

 Les modifications de réservation (voir dates limites de modifications) peuvent se faire uniquement par écrit ou par mail : [reservation.enfance@ville-trouy.fr](mailto:reservation.enfance@ville-trouy.fr) (Préciser le Nom, Prénom, classe de l'enfant et dates des modifications)

Coupon à remettre aux agents du Service Enfance ou à déposer à l'accueil de TROUY Nord ou Bourg pour le Mardi 30 octobre à midi délai de rigueur					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 06/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 04/11					
Mardi 05/11					
Jeudi 07/11					
Vendredi 08/11					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 06/11 à midi</i>					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 13/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 11/11	FERMÉ				
Mardi 12/11					
Jeudi 14/11					
Vendredi 15/11					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 13/11 à midi</i>					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 20/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 18/11					
Mardi 19/11					
Jeudi 21/11					
Vendredi 22/11					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 20/11 à midi</i>					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 27/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 25/11					
Mardi 26/11					
Jeudi 28/11					
Vendredi 29/12					

Nom, Prénom .....déclare inscrire mon enfant aux dates renseignées ci-dessus. Je suis informé que ces réservations seront facturées sauf en cas de maladie ou changement de réservation de ma part jusqu'au mercredi midi précédent la semaine à modifier. Les repas non réservés feront l'objet d'un supplément de 1 €.

Fait à \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_ Signature

**FICHE DE RÉSERVATION RESTAURANT SCOLAIRE et MERCREDIS DÉCEMBRE 2024**

 Nom, Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
 Régime spécifique : \_\_\_\_\_

 Les modifications de réservation (voir dates limites de modifications) peuvent se faire uniquement par écrit ou par mail : [reservation.enfance@ville-trouy.fr](mailto:reservation.enfance@ville-trouy.fr) (Préciser le Nom, Prénom, classe de l'enfant et dates des modifications)

Coupon à remettre aux agents du Service Enfance ou à déposer à l'accueil de TROUY Nord ou Bourg pour le Mercredi 27 novembre à midi délai de rigueur					
DÉCEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 04/12	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 02/12					
Mardi 03/12					
Jeudi 05/12					
Vendredi 06/12					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 04/12 à midi</i>					
DÉCEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 11/12	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 09/12					
Mardi 10/12					
Jeudi 12/12					
Vendredi 13/12					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 11/12 à midi</i>					
DÉCEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 18/12	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 16/12					
Mardi 17/12					
Jeudi 19/12					
Vendredi 20/12					

Nom, Prénom .....déclare inscrire mon enfant aux dates renseignées ci-dessus. Je suis informé que ces réservations seront facturées sauf en cas de maladie ou changement de réservation de ma part jusqu'au mercredi midi précédent la semaine à modifier. Les repas non réservés feront l'objet d'un supplément de 1 €.

Fait à \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_ Signature

**FICHE DE RÉSERVATION RESTAURANT SCOLAIRE et MERCREDIS NOVEMBRE 2024**

 Nom, Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
 Régime spécifique : \_\_\_\_\_

 Les modifications de réservation (voir dates limites de modifications) peuvent se faire uniquement par écrit ou par mail : [reservation.enfance@ville-trouy.fr](mailto:reservation.enfance@ville-trouy.fr) (Préciser le Nom, Prénom, classe de l'enfant et dates des modifications)

Coupon à remettre aux agents du Service Enfance ou à déposer à l'accueil de TROUY Nord ou Bourg pour le Mardi 30 octobre à midi délai de rigueur					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 06/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 04/11					
Mardi 05/11					
Jeudi 07/11					
Vendredi 08/11					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 06/11 à midi</i>					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 13/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 11/11	FERMÉ				
Mardi 12/11					
Jeudi 14/11					
Vendredi 15/11					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 13/11 à midi</i>					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 20/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 18/11					
Mardi 19/11					
Jeudi 21/11					
Vendredi 22/11					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 20/11 à midi</i>					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 27/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 25/11					
Mardi 26/11					
Jeudi 28/11					
Vendredi 29/12					

Nom, Prénom .....déclare inscrire mon enfant aux dates renseignées ci-dessus. Je suis informé que ces réservations seront facturées sauf en cas de maladie ou changement de réservation de ma part jusqu'au mercredi midi précédent la semaine à modifier. Les repas non réservés feront l'objet d'un supplément de 1 €.

Fait à \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_ Signature

**FICHE DE RÉSERVATION RESTAURANT SCOLAIRE et MERCREDIS DÉCEMBRE 2024**

 Nom, Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
 Régime spécifique : \_\_\_\_\_

 Les modifications de réservation (voir dates limites de modifications) peuvent se faire uniquement par écrit ou par mail : [reservation.enfance@ville-trouy.fr](mailto:reservation.enfance@ville-trouy.fr) (Préciser le Nom, Prénom, classe de l'enfant et dates des modifications)

Coupon à remettre aux agents du Service Enfance ou à déposer à l'accueil de TROUY Nord ou Bourg pour le Mercredi 27 novembre à midi délai de rigueur					
DÉCEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 04/12	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 02/12					
Mardi 03/12					
Jeudi 05/12					
Vendredi 06/12					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 04/12 à midi</i>					
DÉCEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 11/12	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 09/12					
Mardi 10/12					
Jeudi 12/12					
Vendredi 13/12					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 11/12 à midi</i>					
DÉCEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 18/12	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 16/12					
Mardi 17/12					
Jeudi 19/12					
Vendredi 20/12					

Nom, Prénom .....déclare inscrire mon enfant aux dates renseignées ci-dessus. Je suis informé que ces réservations seront facturées sauf en cas de maladie ou changement de réservation de ma part jusqu'au mercredi midi précédent la semaine à modifier. Les repas non réservés feront l'objet d'un supplément de 1 €.

Fait à \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_ Signature

**FICHE DE RÉSERVATION RESTAURANT SCOLAIRE et MERCREDIS NOVEMBRE 2024**

 Nom, Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
 Régime spécifique : \_\_\_\_\_

 Les modifications de réservation (voir dates limites de modifications) peuvent se faire uniquement par écrit ou par mail : [reservation.enfance@ville-trouy.fr](mailto:reservation.enfance@ville-trouy.fr) (Préciser le Nom, Prénom, classe de l'enfant et dates des modifications)

Coupon à remettre aux agents du Service Enfance ou à déposer à l'accueil de TROUY Nord ou Bourg pour le Mardi 30 octobre à midi délai de rigueur					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 06/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 04/11					
Mardi 05/11					
Jeudi 07/11					
Vendredi 08/11					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 06/11 à midi</i>					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 13/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 11/11	FERMÉ				
Mardi 12/11					
Jeudi 14/11					
Vendredi 15/11					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 13/11 à midi</i>					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 20/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 18/11					
Mardi 19/11					
Jeudi 21/11					
Vendredi 22/11					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 20/11 à midi</i>					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 27/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 25/11					
Mardi 26/11					
Jeudi 28/11					
Vendredi 29/12					

Nom, Prénom .....déclare inscrire mon enfant aux dates renseignées ci-dessus. Je suis informé que ces réservations seront facturées sauf en cas de maladie ou changement de réservation de ma part jusqu'au mercredi midi précédent la semaine à modifier. Les repas non réservés feront l'objet d'un supplément de 1 €.

Fait à \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_ Signature

**FICHE DE RÉSERVATION RESTAURANT SCOLAIRE et MERCREDIS DÉCEMBRE 2024**

 Nom, Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
 Régime spécifique : \_\_\_\_\_

 Les modifications de réservation (voir dates limites de modifications) peuvent se faire uniquement par écrit ou par mail : [reservation.enfance@ville-trouy.fr](mailto:reservation.enfance@ville-trouy.fr) (Préciser le Nom, Prénom, classe de l'enfant et dates des modifications)

Coupon à remettre aux agents du Service Enfance ou à déposer à l'accueil de TROUY Nord ou Bourg pour le Mercredi 27 novembre à midi délai de rigueur					
DÉCEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 04/12	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 02/12					
Mardi 03/12					
Jeudi 05/12					
Vendredi 06/12					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 04/12 à midi</i>					
DÉCEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 11/12	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 09/12					
Mardi 10/12					
Jeudi 12/12					
Vendredi 13/12					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 11/12 à midi</i>					
DÉCEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 18/12	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 16/12					
Mardi 17/12					
Jeudi 19/12					
Vendredi 20/12					

Nom, Prénom .....déclare inscrire mon enfant aux dates renseignées ci-dessus. Je suis informé que ces réservations seront facturées sauf en cas de maladie ou changement de réservation de ma part jusqu'au mercredi midi précédent la semaine à modifier. Les repas non réservés feront l'objet d'un supplément de 1 €.

Fait à \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_ Signature

**FICHE DE RÉSERVATION RESTAURANT SCOLAIRE et MERCREDIS NOVEMBRE 2024**

 Nom, Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
 Régime spécifique : \_\_\_\_\_

 Les modifications de réservation (voir dates limites de modifications) peuvent se faire uniquement par écrit ou par mail : [reservation.enfance@ville-trouy.fr](mailto:reservation.enfance@ville-trouy.fr) (Préciser le Nom, Prénom, classe de l'enfant et dates des modifications)

Coupon à remettre aux agents du Service Enfance ou à déposer à l'accueil de TROUY Nord ou Bourg pour le Mardi 30 octobre à midi délai de rigueur					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 06/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 04/11					
Mardi 05/11					
Jeudi 07/11					
Vendredi 08/11					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 06/11 à midi</i>					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 13/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 11/11	FERMÉ				
Mardi 12/11					
Jeudi 14/11					
Vendredi 15/11					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 13/11 à midi</i>					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 20/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 18/11					
Mardi 19/11					
Jeudi 21/11					
Vendredi 22/11					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 20/11 à midi</i>					
NOVEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 27/11	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 25/11					
Mardi 26/11					
Jeudi 28/11					
Vendredi 29/12					

Nom, Prénom .....déclare inscrire mon enfant aux dates renseignées ci-dessus. Je suis informé que ces réservations seront facturées sauf en cas de maladie ou changement de réservation de ma part jusqu'au mercredi midi précédent la semaine à modifier. Les repas non réservés feront l'objet d'un supplément de 1 €.

Fait à \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_ Signature

**FICHE DE RÉSERVATION RESTAURANT SCOLAIRE et MERCREDIS DÉCEMBRE 2024**

 Nom, Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
 Régime spécifique : \_\_\_\_\_

 Les modifications de réservation (voir dates limites de modifications) peuvent se faire uniquement par écrit ou par mail : [reservation.enfance@ville-trouy.fr](mailto:reservation.enfance@ville-trouy.fr) (Préciser le Nom, Prénom, classe de l'enfant et dates des modifications)

Coupon à remettre aux agents du Service Enfance ou à déposer à l'accueil de TROUY Nord ou Bourg pour le Mercredi 27 novembre à midi délai de rigueur					
DÉCEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 04/12	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 02/12					
Mardi 03/12					
Jeudi 05/12					
Vendredi 06/12					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 04/12 à midi</i>					
DÉCEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 11/12	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 09/12					
Mardi 10/12					
Jeudi 12/12					
Vendredi 13/12					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 11/12 à midi</i>					
DÉCEMBRE 2024	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 18/12	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 16/12					
Mardi 17/12					
Jeudi 19/12					
Vendredi 20/12					

Nom, Prénom .....déclare inscrire mon enfant aux dates renseignées ci-dessus. Je suis informé que ces réservations seront facturées sauf en cas de maladie ou changement de réservation de ma part jusqu'au mercredi midi précédent la semaine à modifier. Les repas non réservés feront l'objet d'un supplément de 1 €.

Fait à \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_ Signature